

Le suivi en EPS : mode d'emploi

Francis HUOT

Professeur agrégé d'EPS, Nantes (44)

Le suivi des élèves est aujourd'hui un des éléments clé de la réussite. Comment faire accéder tous les élèves, sinon le plus grand nombre, aux compétences de niveau 4, voire 5 pour l'enseignement de complément, dans le temps imparti à la discipline ? Telle est la problématique introduite par les nouveaux programmes. Sans méthode et stratégie d'équipe, cette question risque fort de rester sans réponse.

C'est pourquoi, l'apprentissage de chaque élève s'envisage, aujourd'hui plus que jamais, à l'échelle d'un cursus scolaire primaire puis secondaire et non à l'aune d'une séance, d'un cycle ou d'une année scolaire.

Si, à l'heure actuelle, il semble illusoire de mettre en place un suivi précis dès la maternelle, la continuité et la progressivité des apprentissages imposent ce suivi, sinon sur toute la scolarité, au moins par cycle, primaire puis secondaire avec une liaison entre les deux.

Mais de quoi est-il question ? Il s'agit avant tout d'assurer une évaluation des apprentissages, des connaissances, capacités, attitudes selon deux volets : le suivi du professeur et celui opéré par l'élève. Deux versants d'une même montagne dont le point culminant n'est autre que la fin de l'EPS obligatoire et l'entrée dans la vie post-bac.



La nécessité du suivi

Pour le professeur

Que de perte de temps aujourd'hui dans les sempiternelles séances d'évaluation diagnostiques qui repartent plus ou moins de zéro ! Chaque année le professeur prend une classe dont il ne sait rien ou pas grand-chose s'il ne possède aucun document lui donnant des repères sur les élèves. La question posée ici est celle de la lisibilité du cursus. Que sont-ils censés apprendre de la sixième à la troisième puis de la seconde à la terminale ? La seconde question est celle de la trace des apprentissages, ce qui s'est construit chez l'élève l'année dernière, ou les cycles antérieurs. Autrement dit, de quoi sont capables ces élèves ? Le projet, construit autour des élèves et des programmes, éclaire ces points si, à la programmation des activités est préférée ou associée, la programmation des apprentissages et l'organisation d'un suivi.

Pour l'élève

L'élève est la première victime du manque de repère. Pour progresser, il lui faut s'impliquer. Mais pour s'impliquer, il a besoin de lisibilité sur le projet d'apprentissage. Si sa motivation est orientée par l'objectif à atteindre, comme le randonneur, il lui plait de voir la montagne dont il doit gravir le sommet mais aussi les étapes, les cols à franchir et autres crevasses dans lesquelles il ne doit pas tomber. S'impliquer, c'est aussi pouvoir choisir en fonction de son profil et en perspective des transformations attendues. Apprendre, c'est bien se projeter dans l'avenir pour y construire son devenir. Apprendre c'est, selon Vygotsky, d'abord établir la table d'orientation de ses apprentissages, qui demande à la fois, d'évaluer le présent et d'envisager l'avenir. Le suivi de ses apprentissages par l'élève possède cette double fonction : l'autoévaluation et la mise en projet. La première est indispensable pour se connaître et s'engager avec lucidité (CMS1). La seconde met en activité pour acquérir des connaissances, capacités, attitudes

relatives à la CMS3. Ainsi, le suivi des apprentissages contribue autant aux apprentissages spécifiques que transversaux.



Le suivi : question de démarche

L'élève au centre

Le premier acteur du suivi des apprentissages est l'élève lui-même. Est-il besoin de rappeler que pour apprendre il faut d'abord évaluer, s'auto évaluer pour se positionner au regard de l'objectif fixé. L'acteur des apprentissages, c'est l'élève et nul autre. C'est pourquoi, informé des objectifs, de la démarche de travail, ainsi que de l'investissement qui lui est demandé, il peut s'emparer progressivement des choix, des responsabilités qui lui sont délégués, s'impliquer dans ce qui constitue, au moins en partie, son projet d'apprentissage.

La démarche pédagogique

La démarche peut être qualifiée de pédagogie du contrat. Pour chaque séance du cycle un menu de situations de travail, associé à des compétences à acquérir, est présenté à l'élève qui effectue un choix au regard de son évaluation préalable. Il s'engage ensuite à progresser dans ce domaine en contractualisant avec le professeur. Ce dernier sert de guide pour éviter que l'élève ne s'engage dans un sujet d'étude qui ne lui convienne pas. Pendant la séance et au fil des apprentissages, l'élève fait le point sur ses nouvelles acquisitions qu'il reporte sur sa fiche de suivi. Il peut, si besoin, le faire valider par son professeur. Pour la séance suivante, l'élève « nouvellement compétent » peut ainsi projeter d'aborder le thème de travail suivant qui est à sa portée et figure au menu présenté par le professeur. Cette démarche amène un travail par étapes : évaluation, projection, réalisation, évaluation et ainsi de suite.

Suivi des projets individualisés : les contrats

Selon cette démarche, l'élève s'engage dans un projet d'apprentissage personnalisé réalisé par choix successif. Mais il n'est pas question de l'abandonner à ses choix. Il faut créer des outils d'accompagnement et lui faire acquérir progressivement les méthodes en les rendant explicites. Le suivi s'institue dans un contrat plus ou moins précis entre le professeur et l'élève. Le degré d'autonomie permet d'ajuster la précision du contrat ou la part de choix délégué.



Le suivi : question d'outils

Éviter « l'usine à gaz »

Comment suivre les mille cinq cents élèves du lycée sur trois ans et pour trois niveaux de compétences propres, elles-mêmes, composées de dizaines de capacités, connaissances, attitudes ? Impossible, sans s'organiser en équipe et se doter de quelques outils numériques. Le suivi ne s'élabore pas en un jour, seul et dans son coin. Une erreur consiste à penser que le professeur doit et peut, tout seul, suivre les progrès des élèves. Un autre écueil peut-être d'envisager de suivre tous les apprentissages. Il faut réaliser des choix sur ce qui fait ou non l'objet d'un suivi en ne retenant que l'essentiel, significatif des compétences à assimiler. Ce curriculum se construit au fil du temps avec l'élève et les professeurs successifs. L'unité, le suivi, est d'abord l'affaire de l'élève, à condition de le former à cette pratique et lui en donner les outils.

Les outils de l'élève

Le bilan de compétences

L'élève a besoin de réaliser une autoévaluation de ses capacités pour se projeter dans les apprentissages. La liste plus ou moins exhaustive des capacités et attitudes pour chaque compétence attendue lui permet de faire le point sur ce qu'il sait déjà faire mais aussi, sur ce qui lui reste à apprendre, pour arriver au résultat escompté. Il peut ainsi suivre son évolution et faire des choix plus ou moins importants d'apprentissage. Julie Fontes-Trameçon¹, dans ce même numéro d'e-novEPS en fait une illustration en proposant aux élèves de reconstruire, eux-mêmes dans un

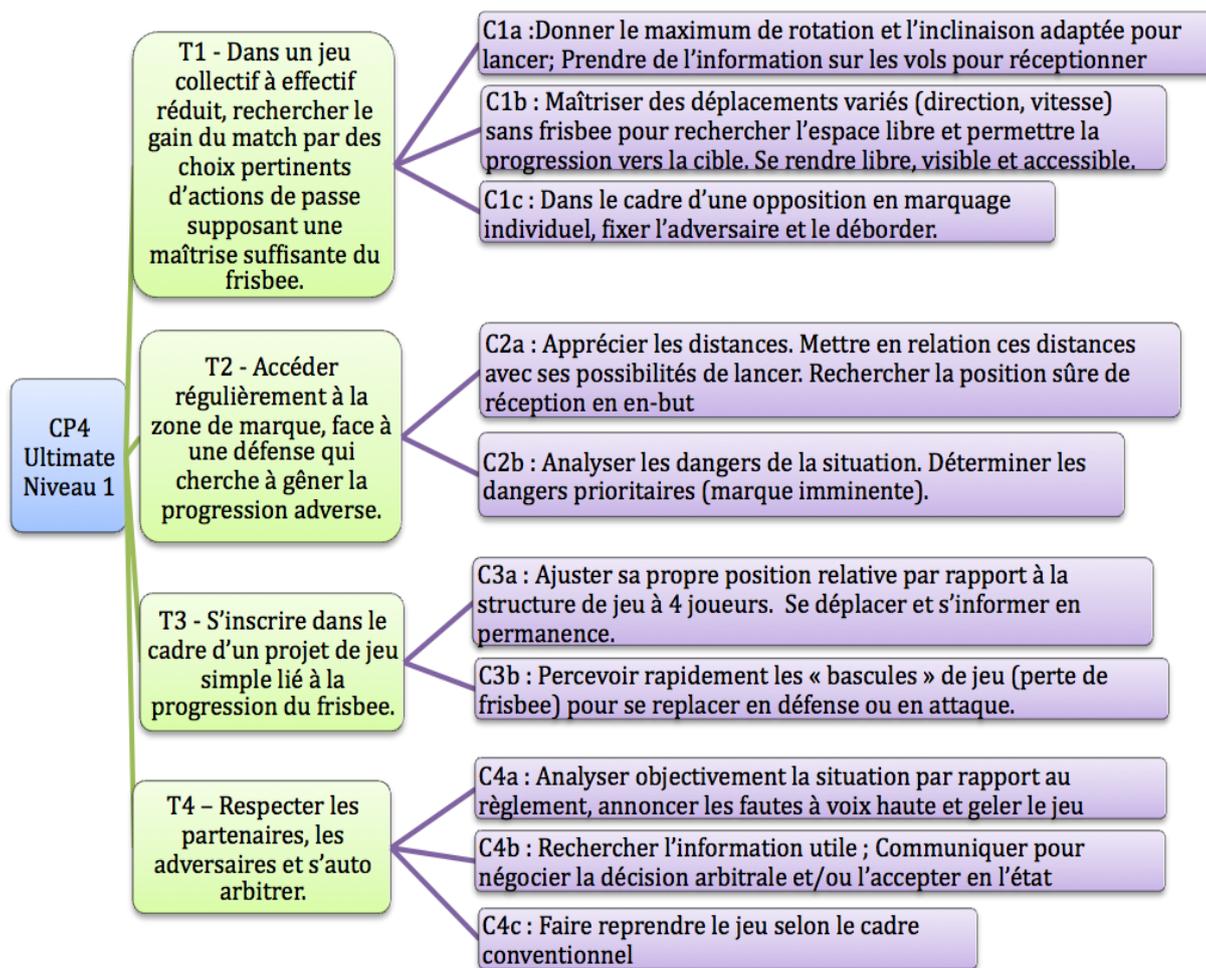
¹ J. Fontes-Trameçon, *S'auto-évaluer : Une véritable mise en scène de la compétence*, e-novEPS n°4, janvier 2013

premier temps, les connaissances à acquérir pour chaque capacité. Ewa Derimay² en présente une autre forme pour aider l'élève à faire le choix de menu pour les épreuves du BAC. Dans les deux cas, l'esprit est le même : l'élève fait le point sur ses compétences.

L'arbre des compétences

L'arbre des compétences est un outil qui présente les compétences à acquérir de manière ordonnée par branche d'étude. Chaque branche est un thème de travail (T1, T2, etc.) issu de la compétence attendue. L'élève l'utilise pour éclairer son choix et se mettre en projet.

Exemple d'arbre des compétences pour la CP1 en Ultimate : la compétence attendue (en vert) est divisée en 4 thèmes d'étude qui renvoient à des capacités (en mauve).



Pour utiliser cet arbre des compétences l'élève acquière progressivement des connaissances, capacités, méthodologiques et sociales (CMS) qui sont présentées, dans le tableau ci-dessous :

CMS 3 du collège : se mettre en projet		
Connaissances	Capacités	Attitudes
Des indicateurs observables : exemple poignet du lanceur et oscillation du frisbee pour les lancers	Analyser sa pratique à l'aide de l'observation d'un tiers ou en en auto évaluation	Accepter l'observation objective d'un camarade et l'analyser en dépassant le ressenti affectif
Des critères de réussite pour chaque capacité motrice	Comparer son activité à celle attendue	Distancier ses réalisations de sa personne
Des différents thèmes de travail et capacités associées	Se situer et choisir la capacité nouvelle à travailler	S'engager dans son domaine d'incompétence
[...]		

² E. Derimay, l'évaluation par compétences et parcours personnalisé, e-novEPS n°4, janvier 2013

La fiche situation « élève »

Cette fiche de « préparation élève » est composée d'au moins quatre entités : les capacités, les connaissances, les actions et la sécurité. Lorsqu'il a identifié une capacité nouvelle à acquérir, suite aux évaluations antérieures, l'élève s'empare de la fiche situation qui lui propose ce qu'il peut faire pour apprendre mais aussi les connaissances fondamentales qu'il peut utiliser. Ce tutoriel ne remplace pas le professeur, mais facilite la passation des consignes de mise en activité et la délégation de choix d'apprentissage, le professeur en conservant la régulation à l'aide de la fiche de suivi élève.

Les outils de l'enseignant

Les fiches APSA

La programmation des apprentissages est le premier outil à construire. Si les programmes sont maintenant assez clairs sur les niveaux à atteindre (compétences attendues) les équipes doivent choisir quelles compétences méthodologiques et sociales et quelles connaissances, capacités attitudes faire acquérir. Pour renseigner les fiches APSA, il convient de classer les connaissances, capacités et attitudes selon des groupes fonctionnels. Des connaissances sociales qui servent à construire l'attitude requise, des connaissances procédurales qui nourrissent l'accès aux capacités motrices, des connaissances techniques et tactiques, des connaissances méthodologiques et sociales qui structurent l'action dans le temps et l'espace.³

L'offre de formation

A partir de ces fiches APSA, et selon la programmation des APSA, il est possible de construire une programmation des apprentissages qui constitue l'offre théorique de formation. Ce document présente une ventilation hiérarchisée des acquisitions de la classe de sixième à la troisième puis de la seconde à la terminale. Ainsi tous les membres de l'équipe connaissent l'ordre dans lequel faire aborder les apprentissages et peuvent situer leur classe dans ce cursus. Cette offre est alors organisée par thèmes d'études constitutifs des compétences attendues et présentée sous la forme d'un arbre de compétences et d'attitudes.

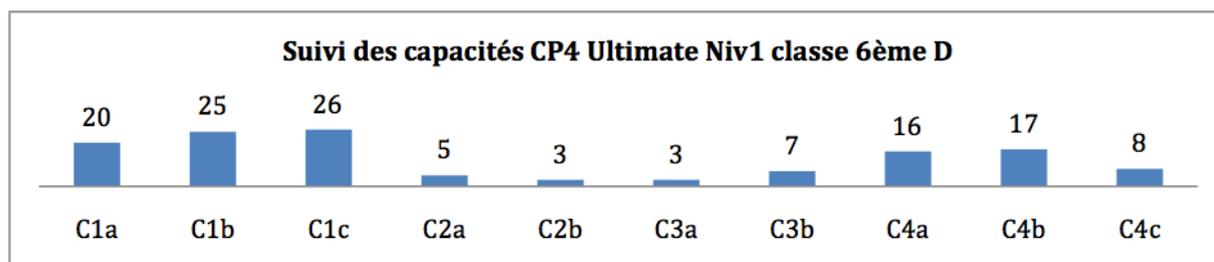
La fiche de suivi élève

Cette fiche informatisée est constituée de cases à cocher (acquis ou non acquis) correspondant aux compétences programmées. Elle est plus ou moins détaillée mais ne doit pas, ne peut pas, faire état de toutes les compétences. Elle s'organise autour des compétences attendues, dans un premier temps puis, s'enrichit ensuite de capacités, connaissances ou attitudes. Elle permet de suivre les progrès des élèves dans les domaines spécifiques comme transversaux. Il est capital d'avoir la même fiche de suivi élève pour tous les élèves et de la transformer au rythme d'évolution des cohortes d'élève afin d'éviter un référent mouvant.

Le projet de classe et de cycle

Le projet de la classe est constitué à partir des données individuelles (fiches individuelles) regroupées et du projet d'EPS, notamment la programmation. Les caractéristiques classes sont immédiatement synthétisées par l'outil informatique à l'aide des requêtes qui sont faites sur les fiches élèves. Ainsi le professeur dispose immédiatement du profil de sa classe au regard des capacités, attitudes à acquérir selon ses besoins.

Le tableau de suivi, ci-dessous, réalisé pour une classe de 30 élèves en CP4 Ultimate niveau 1 fait état des compétences des élèves à un instant donné. Il montre que le thème de travail n°2 (C2a, C2b,) dont les compétences sont acquises par très peu d'élèves doit faire l'objet d'une attention plus soutenue. Idem pour le thème n°3 et la Capacité C du thème 4.



³ F. Huot, *Organiser les connaissances, capacités, attitudes*, revue e-novEPS n°2, janvier 2012

L'évaluation certificative

Les évaluations certificatives sont simplement saisies sur la fiche élève avec un degré plus ou moins important de précision. Il est ensuite possible d'en faire une projection statistique pour guider les choix des années à venir, autrement dit, pour piloter le projet.



Conclusion

Le suivi est bien l'affaire de tous, l'équipe d'enseignants, les élèves, mais d'abord le travail de chacun et en particulier de l'élève. Le suivi se conjugue au passé, au présent, comme au futur.

Au passé, il construit le curriculum de l'élève en gardant la trace des apprentissages sous la forme de compétences acquises. C'est aussi sa fonction d'évaluation sommative et, de temps en temps, certificative.

Au présent, il permet à l'élève d'apprendre en prenant appui sur ce qu'il sait et sait faire pour s'exercer dans de nouvelles acquisitions. Il permet un feedback efficace puisque décrypté consciemment et référé à des données objectives centrées sur les apprentissages des programmes sans exclure des données subjectives comme le ressenti. Il facilite le lien entre connaissances, actions et sensations pour élaborer la connaissance de soi.

Au futur, le suivi devient précieux pour programmer les apprentissages au regard des acquis antérieurs. Cette organisation, d'abord le fait de l'enseignant, est véritablement un outil de différenciation pédagogique. Elle donne aussi l'occasion à l'élève d'élaborer un projet et de le mettre en œuvre, le réguler. C'est, en cela, un puissant moyen de personnalisation des apprentissages et d'acquisitions méthodologiques.

Le suivi de l'élève est, en somme, l'instrument de référence pour développer une pédagogie active, moderne, sans laquelle il devient difficile, voire impossible, de faire assimiler aux élèves un programme ambitieux de connaissances, capacités, attitudes, contextualisé.